

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DE CAPE RAY CAPE RAY (TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

Numéro du BEÉFP : **06-030**
Numéro du RBIF : **0070**
Nom du bien : **Phare de Cape Ray**
Adresse : **Cape Ray, Terre-Neuve-et-Labrador**
Statut du BEÉFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Date de construction : **1959 et 1960**
Concepteur : **Ministère des Transports**
Fonction d'origine : **Phare**
Fonction actuelle : **Phare**
Modifications : **Aucune modification connue**
Ministère gardien : **Pêches et Océans Canada**

Description du lieu historique

Le phare de Cape Ray est une tour effilée autoportante de forme octogonale construite de béton armé qui est surmontée d'une lanterne d'aluminium et de verre. La tour en béton est peinte en blanc et comporte une balise de jour rouge. Situé dans une région isolée sur la côte sud-ouest de l'île de Terre-Neuve, le phare se trouve sur un plateau qui domine la station de phare et il est entouré de structures relativement modestes. La désignation se limite au tracé au sol du bâtiment.

Valeur patrimoniale

Le phare de Cape Ray est un édifice fédéral du patrimoine « reconnu », en raison de ses associations historiques ainsi que de ses valeurs architecturale et environnementale.

Valeur historique

Le phare de Cape Ray témoigne très bien du thème des aides à la navigation dans les eaux canadiennes. Grâce à sa portée de 17 milles marins, elle guide les navires de marine marchande ou côtière au niveau de la côte sud-ouest de l'île de Terre-Neuve. Construite entre 1959 et 1960, le phare actuel est le troisième construit sur cet emplacement. La première tour, construite en 1871, a été détruite par un incendie en 1885. La tour subséquente a été endommagée par un feu de zone en 1959. Le phare actuel est un exemple d'installations érigées récemment par le gouvernement du Canada afin de respecter son engagement de fournir et d'entretenir des aides à la navigation à Terre-Neuve, après l'entrée de la province dans la Confédération canadienne en 1949.

Valeur architecturale

La bonne conception esthétique du phare de Cape Ray découlent de ses proportions gracieuses créées par le long fût octogonal surmonté d'une lanterne de même forme. Cette conception utilitaire et simple a été largement utilisée partout au Canada durant les années 1950 et 1960. L'aménagement intérieur de base de la tour permet d'exécuter adéquatement le programme simple et fonctionnel qui consiste à assurer le soutien de la lanterne et à avertir les navires de la proximité de la côte. Construit selon un plan standard préparé par le ministère des Transports, à l'aide de matériaux durables tels que le béton et l'acier, et d'une exécution de bonne qualité, la structure a bien subsisté malgré son exposition à des conditions climatiques difficiles.

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146 /
Site Internet : www.parkscanada.gc.ca/federalhb

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DE CAPE RAY CAPE RAY (TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

Valeur environnementale

Faisant face à un rivage rocheux et isolé sur un terrain dégagé et plat, le phare de Cape Ray est un ouvrage bien en vue dans l'enceinte de la station de phare et de son paysage naturel environnant, dont elle renforce le cadre maritime. Le phare est situé sur un plateau; on y accède par un seul chemin et il est entouré de constructions relativement modestes. Malgré l'enlèvement de bâtiments de service désuets et redondants et l'ajout de plusieurs autres bâtiments, l'emplacement continue de posséder les éléments essentiels d'une station de phare et la relation entre le phare et son emplacement a été conservée. Le phare est un point de repère bien connu de la communauté ainsi que de la circulation maritime, et de nombreux visiteurs sont attirés dans la région en raison de la longue et riche histoire de l'emplacement.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants du phare de Cape Ray devraient être respectés.

Les éléments qui témoignent du thème des aides à la navigation dans les eaux canadiennes à l'intention de la marine marchande ou côtière :

- son emplacement bien en vue sur la pointe la plus au sud de l'île de Terre-Neuve;
- l'utilisation d'une conception de tour autoportante en béton de forme octogonale qui a été largement utilisée partout au Canada durant les années 1950 et 1960.

Sa bonne conception esthétique et fonctionnelle ainsi que la bonne qualité de l'exécution et des matériaux, qui se manifestent dans :

- la forme octogonale effilée de la tour, qui se compose du long fût surmonté d'une lanterne octogonale;
- l'esthétique simple et fonctionnelle du phare, qui comporte un minimum d'éléments décoratifs qui consistent en une surface de béton lisse, une corniche évasée et un linteau en béton qui fait saillie au-dessus de chaque baie de fenêtre ou de porte;
- la lanterne préfabriquée en aluminium émaillé ainsi que la passerelle extérieure ouverte qui l'entoure et qui est protégée par des rampes en acier;
- la marque de jour horizontale rouge sur la partie supérieure du fût;
- le plan utilitaire et simple de l'intérieur, qui comprend un vestibule et un espace contenant un escalier qui relie les trois niveaux et mène à la lanterne;
- la disposition symétrique des ouvertures, qui consistent en trois petites fenêtres alignées verticalement sur la façade arrière et en une porte située au centre de la façade;
- l'utilisation de méthodes de construction standard et de matériaux durables, comprenant le béton, l'acier, l'aluminium et le verre.

La manière dont le phare renforce le caractère maritime de son emplacement isolé sur le rivage, tel qu'on le voit dans :

- son emplacement bien en vue sur le point le plus élevé d'un rivage isolé;
- sa silhouette facilement identifiable, sa forme simple et ses couleurs traditionnelles;
- sa présence physique et sa fonction centrale à l'intérieur même de la station de phare.

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DE CAPE RAY CAPE RAY (TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter les *Normes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEÉFP.

Mai 2007

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146 /
Site Internet : www.parkscanada.gc.ca/federalhb